

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON D'AUDINCOURT
COMMUNE DE SELONCOURT
DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

DCM20190409.9	<u>Séance du 09 avril 2019 à 18h30</u> L'an deux-mille-dix-neuf du mois d'avril le neuf avril le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni en Mairie - Salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.
NOTA Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 10 avril 2019, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 02 avril 2019 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.	
<u>Etaient présents</u> <u>Etaient excusés ayant donné procuration</u>	
Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. M. a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.	

**OBJET : RENCONTRE D'HARMONIES « FEST'HARMONIES » - DIMANCHE 9 JUIN 2019
VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE VALENTIGNEY**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal que, dans le cadre du développement de l'animation culturelle, une rencontre d'Harmonies baptisée « Fest'harmonies » soit organisée dimanche 9 juin 2019 Place Ambroise Croizat à Seloncourt. Dans ce cadre, un concert sera donné par les Orchestres d'Harmonies d'Audincourt et de Valentigney.

Il est proposé d'approuver le déroulement du concert et les modalités de la convention établie entre la Ville de Seloncourt et l'association « Orchestre d'Harmonie de Valentigney », dont le siège social est situé 42, rue des Jardins 25700 VALENTIGNEY, représentée par M. Claude CARRARA, Président et d'attribuer à l'association sus-citée une subvention de 700 € pour sa participation.

La Commission Vie Culturelle, réunie le 19 mars 2019, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, **à/par...**

- approuve la tenue de la rencontre d'Harmonies « Fest'harmonies » le 9 juin 2019 selon les conditions définies dans la convention et le versement d'une subvention de 700 € à l'association « Orchestre d'Harmonie de Valentigney » pour sa participation ;
- autorise le Maire ou son Représentant à signer la convention et tout document à intervenir.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 09 avril 2019

Le Maire,
Daniel BUCHWALDER